

Le 6 janvier 2020

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 6 janvier 2020 à 19h00.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : François Reid, Ron Stewart, Jean Leboeuf, Robert Deschamps, et Robert Young, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale est aussi présente.

ABSENCE

La conseillère Barbara Bellingham

20-01-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le sujet suivant :

24) Divers :

-Offre de service Premier Tech Aqua

20-01-02

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 2 décembre 2019, soit adopté.

20-01-03

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée spéciale, tenue le 18 décembre 2019, soit adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

20-01-04

COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf, et résolu que les comptes *extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉ EN JANVIER 2020

Total des salaires : \$ 8 547.58

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

| | | | |
|-------|---|--|-----------|
| 3868* | Receveur Générale | Retenues fédéral | 1 387.91 |
| 3869* | Ministre du revenu du Québec | Retenues provincial | 12 726.36 |
| 3870* | Alpha – Vico Inc. | Biblio (18 chaises) | 713.99 |
| 3871 | Atelier et Découpage Bourgea 2014 inc. | Charrue sur F-550 | 16.84 |
| 3872* | L’Avenir & Des Rivières | Avis pub. consultation TIAM | 382.87 |
| 3873 | Avizo Experts-Conseils | Usine | 979.59 |
| 3874 | Axion | | 95.25 |
| 3875* | Carrière D M Choquette | Abrasif trottoirs | 81.48 |
| 3876* | Concassage Pelletier Inc. | Pierre / chemin Blinn | 660.12 |
| 3877* | CSE Incendie et Sécurité Inc. | S.I. (2)Bunker(4) casques,détecteur volt., gants, boyau ect. | 9 031.11 |
| 3878* | Excavation Giroux Inc. | Creuser ligne électrique garage | 310.43 |
| 3879* | Gestion Paramédical | S.I.trousses premier soins | 393.79 |
| 3880 | Hydro-Québec | | 1 951.51 |
| 3881* | Jacques Thibault (Pierreville) | S.I tests pompes | 661.11 |
| 3882 | L’Heureux, Nicole | Remb. Dép / biblio | 636.24 |
| 3883* | Journal Le Saint-Armand | Annonce rés # 19-11-08 | 196.00 |
| 3884* | Les Éditions Juridiques | Enveloppes | 305.83 |
| 3885* | Lettrage Graphico-Tech | Calendriers collectes | 152.34 |
| 3886* | Motosport G.L. | S.I. | 68.93 |
| 3887 | 9166-2452 Québec Inc. (Nopac) | | 8 307.18 |
| 3888* | Plomberie Claude Boulet | Balayeuse central- centre commun.rés# 19- 12-16 | 494.39 |
| 3889 | Postes Canada | Média poste | 167.54 |
| 3890 | Chauffage P. Gosselin Inc. | | 2 286.28 |
| 3891 | Rabais Campus | Biblio | 66.58 |
| 3892 | R.I.G.M.R.B.M. | | 1 681.38 |
| 3893 | R.M.Leduc & Cie Inc. | Biblio | 440.23 |
| 3894 | Rona Lévesque | | 56.12 |
| 3895 | Réseau Biblio | Biblio | 7.76 |
| 3896 | Sani-Eco Inc. | Traitement recyclage | 462.78 |
| 3897* | Seney Électrique Inc. | Lumières extérieure S.I. | 65.54 |
| 3898 | Soudure Brault Inc. | S.I. | 18.40 |
| 3899* | St – Pierre | Transport d’abrasif | 416.52 |
| 3900* | Les Éditions Wilson & Lafleur | | 365.40 |
| 3901 | Axion | | 114.86 |
| 3902 | Peter Beaucage | Mois de décembre | 1 410.40 |
| 3903 | Bell Canada | | 586.38 |
| 3904* | Concassages Pelletier Inc. | 62.14 t.m. abrasif | 820.91 |
| 3905 | Gestim Inc. | Inspecteur | 1 648.80 |
| 3906 | Chauffage P. Gosselin Inc. | Garage / diesel | 540.67 |
| 3907 | R.I.G.M.R.B.M. | Mois de décembre | 1 116.27 |
| 3908 | Sani – Éco inc. | Traitement recyclage | 356.54 |
| 3909 | Telus Mobilité | novembre & décembre | 463.56 |
| 3910* | PG Solutions Inc. | Entretien et soutien | 7 674.57 |
| 3911* | Fondation Lévesque-Craighead | Dons / rés # 19-12-15 | 100.00 |
| 3912* | CPSC Main dans la Main | Dons / rés. #19-11-11 | 100.00 |

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

| | | | |
|-------|--------------------------------|-----------------------------|----------|
| 3913* | Journal le Saint-Armand | Dons / rés # 19-11-07 | 200.00 |
| 3914* | Missisquoi Museum | Dons / rés # 19-11-13 | 1 500.00 |
| 3915* | Financière Banque Nationale | Intérêts – Égouts | 3 195.03 |
| 3916* | Graham Neil Winter Classic | Dons / rés # 20-01-15 | 250.00 |
| 3917* | Fédération de l'UPA Montérégie | Commandite / rés # 20-01-16 | 250.00 |

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 429- TAUX POUR LES COMPTES DE TAXE MUNICIPALES 2020

Le conseiller Ron Stewart donne avis de motion qu'à une assemblée subséquente, il proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du règlement n° 429 – Taux pour les comptes de taxes municipales 2020.

L'objet de ce règlement est pour fixer le taux d'intérêt et les taux de taxation sur tous les biens-fonds de la municipalité selon le rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2020.

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement n° 429 et renoncent à sa lecture.

Copie du projet de règlement n° 429 avait été remise à chacun des membres du conseil le 3 janvier 2020.

20-01-05

REFINANCEMENT – FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

ATTENDU QUE la Municipalité de Stanbridge East a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 13 janvier 2020, au montant de 151 100 \$;

ATTENDU QU' à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

| | | |
|-----------|-----------|------|
| 28 500 \$ | 2,15000 % | 2021 |
| 29 300 \$ | 2,25000 % | 2022 |
| 30 200 \$ | 2,30000 % | 2023 |
| 31 100 \$ | 2,40000 % | 2024 |
| 32 000 \$ | 2,50000 % | 2025 |

Prix : 98,21700

Coût réel : 2,99891 %

2 CAISSE DESJARDINS DE LA POMMERAIE

| | | |
|-----------|-----------|------|
| 28 500 \$ | 3,81000 % | 2021 |
| 29 300 \$ | 3,81000 % | 2022 |
| 30 200 \$ | 3,81000 % | 2023 |
| 31 100 \$ | 3,81000 % | 2024 |
| 32 000 \$ | 3,81000 % | 2025 |

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,81000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme **FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.** est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Leboeuf, appuyé par le conseiller Robert Young et résolu unanimement :

- **QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- **QUE** la Municipalité de Stanbridge East accepte l'offre qui lui est faite de **FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.** pour son emprunt par billets en date du 13 janvier 2020 au montant de 151 100 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 371. Ces billets sont émis au prix de 98,21700 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;
- **QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

20-01-06

REFINANCEMENT RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 371

ATTENDU QUE conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Stanbridge East souhaite emprunter par billets pour un montant total de 151 100 \$ qui sera réalisé le 13 janvier 2020, réparti comme suit :

| Règlements d'emprunts # | Pour un montant de \$ |
|-------------------------|-----------------------|
| 371 | 151 100 \$ |

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young et résolu unanimement :

- **QUE** le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :
 1. les billets seront datés du 13 janvier 2020;
 2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 13 janvier et le 13 juillet de chaque année;
 3. les billets seront signés par le maire, Greg Vaughan et la directrice générale secrétaire-trésorière, Nicole Blinn;
 4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

| | | |
|-------|-----------|-------------------|
| 2021. | 28 500 \$ | |
| 2022. | 29 300 \$ | |
| 2023. | 30 200 \$ | |
| 2024. | 31 100 \$ | |
| 2025. | 32 000 \$ | (à payer en 2025) |
| 2025. | 0 \$ | |

20-01-07

ADOPTION RÈGLEMENT N° 398-2011-4 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME N° 398-2011

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Stanbridge East a adopté des règlements d'urbanisme afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Brome-Missisquoi a apporté des modifications à son schéma d'aménagement et de développement révisé deuxième remplacement, afin d'instaurer un cadre réglementaire sur les territoires incompatibles à l'activité minière;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 58 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité a l'obligation d'adopter un règlement de concordance pour assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 2 décembre 2019 par le conseiller François Reid;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu d'adopter le règlement n°398-2011-4 modifiant le règlement Plan d'urbanisme n° 398-2011, afin d'assurer la concordance au règlement 10-0618 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à instaurer un cadre réglementaire sur les territoires incompatibles à l'activité minière.

20-01-08

ADOPTION RÈGLEMENT N° 399-2011-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N°399-2011

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Stanbridge East a adopté des règlements d'urbanisme afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Brome-Missisquoi a apporté des modifications à son schéma d'aménagement et de développement révisé deuxième remplacement, afin d'instaurer un cadre réglementaire sur les territoires incompatibles à l'activité minière;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 58 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité a l'obligation d'adopter un règlement de concordance pour assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 2 décembre 2019 par le conseiller Ron Stewart;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu d'adopter le règlement n°399-2011-10, modifiant le règlement de Zonage n° 399-2011, afin d'assurer la concordance au règlement 10-0618 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à instaurer un cadre réglementaire sur les territoires incompatibles à l'activité minière.

20-01-09

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 112 053\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid et résolu unanimement que la municipalité de Stanbridge East informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

20-01-10

OFFRE DE SERVICES BESOINS INFORMATIQUES – PG SOLUTIONS

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu :

- d'accepter l'offre de services pour les besoins informatiques de PG Solutions (7MSTA50-006212-ED0), achats équipements (unique, garantie 5 ans), services professionnels (unique) et programme CESA (récurrent) selon les termes et conditions contenus à l'offre de service en date du 18 décembre 2019.
- Que ce conseil autorise la directrice générale, Nicole Blinn, à signer pour et au nom de la municipalité, tout documents requis aux fins de la présente résolution.
- Que le coût de cette dépense sera affecté au surplus accumulé.

20-01-11

COTISATION- ADMQ

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu de renouveler l'abonnement à L'ADMQ pour la directrice générale, Nicole Blinn pour l'année 2020. (Abonnement annuel et assurance)

20-01-12

ASSOCIATION DES LOISIRS DE STANBRIDGE EAST-CONFIRMATION APPUI FINANCIER DANS LE CADRE DU PACTE BROME MISSISQUOI 2020- "S.E.S.A CAMP DE JOUR DAY CAMP 2020"

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps appuyé par le conseiller Robert Young et résolu ;

- Que la Municipalité de Stanbridge East confirme la contribution d'un montant de 2 000\$.
- Que ce conseil appui la demande au Pacte Brome-Missisquoi 2020.

20-01-13

ÉLU COMITÉ D'ANALYSE LOCAL PACTE BROME MISSISQUOI 2020

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf et résolu de nommer le conseiller Robert Deschamps à siéger sur le comité d'analyse Pacte Brome Missisquoi 2020.

20-01-14 **MISE À JOUR CARTE TOURISTIQUE –CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE BEDFORD ET RÉGION**

Il est proposé par le conseiller Robert Young appuyé par le conseiller Jean Leboeuf, et résolu que la municipalité de Stanbridge East participe à la mise à jour et réimpression de la carte touristique de la région de Bedford. 150\$ pour municipalité non-membre de la CORPO. La directrice générale, Nicole Blinn, acheminera les corrections et la mise à jour du calendrier des activités communautaire 2020.

20-01-15 **CONTRIBUTION CLASSIQUE HIVERNALE GRAHAM NEIL**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu de contribuer un montant de 250\$ au Classique hivernale Graham Neil pour leur levée de fonds de Hockey plein air qui aura lieu le 31 janvier et 1^{er} février 2020.

20-01-16 **COMMANDITE GALA AGRISTARS 2020-UPA**

Il est proposé par le conseiller Jean Leboeuf, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu de contribuer un montant de 250\$ au Gala Agristar 2020 pour honorer les 35ans d'engagement de l'agriculteur Monsieur Daniel Racine.

20-01-17 **PREMIER TECH AQUA-SOUMISSION PIÈCES ET SERVICES-ROTOFIX®**

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu d'accepter la soumission de pièces et service de la Firme Premier Tech Aqua, selon les termes et conditions contenus dans l'offre en date du 6 janvier 2020. (Estimation 2 388.00\$ plus les taxes applicables)

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Nicole Blinn, directrice générale

Greg Vaughan, maire